Accusé de réception en préfecture 038-213805633-20200916-2020-091-DE Date de télétransmission : 29/09/2020 Date de réception préfecture : 29/09/2020

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-091 / 2-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 10 Septembre 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Yves ALLARDIN.

Les conseillers présents au nombre de 29 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents: Y. ALLARDIN, C.BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, JL. BOISSARD, P. BONNARDON, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, F. DUFFOUR, A. FAVIER, A. GAL, B. GATTAZ, M. GUICHERD-DELANNAZ B. GRANDCAMP, B. HUET, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOTTE, B. PARIS, L. RUELLO-MOGORE, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, N VUILLERMOZ-BIRON, A. VIRIEUX

Représentés: F. BRABRI, G. DA COSTA, N. FAYOLLE, A. MOREAU, J. POLAT, B. SARRAT

La secrétaire de séance désigné est Elodie LIVERNAIS.

OBJET: CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT: Dénomination du parvis du lycée

Ferdinand Buisson: Parvis Marie Doucet

Rapporteur: Armelle LE BOURDONNEC

EXPOSE: Histoire de Marie DOUCET

Âgée de 46 ans lorsque la première guerre mondiale éclate, Marie DOUCET est professeur de peinture.

Dès l'aube du conflit elle s'engage en tant qu'infirmière à l'hôpital auxiliaire numéro 13 de Voiron, établi à l'école nationale que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de lycée Ferdinand Buisson. Elle fit ainsi partie des 100 000 femmes infirmières ou bénévoles au service de l'armée qui s'efforcèrent de faire face aux stigmates de la guerre en transportant, soignant et accompagnant ses innombrables victimes avec un dévouement tel qu'il leur valut le surnom d'« anges blancs ».

Décédée le 6 juin 1916 d'une méningite due à son surmenage au chevet des blessés, son courage fut notamment salué lors de ses obsèques par le Docteur GUILPIN, médecin-chef de la place de Voiron, mettant en avant le courage hors du commun dont elle fit preuve :

« C'est au nom de M. le Directeur du Service de santé de la 14ème Région, au nom de tout le personnel des hôpitaux de Voiron, au nom des infirmières ses compagnes, au nom du corps médical tout entier, au nom surtout de nos malades et de nos blessés, que je viens adresser un suprême adieu à cette vaillante qui s'est éteinte, comme un soldat, dans cet hôpital qui fut son champ de bataille et où elle succombe à bout de forces, après les avoir toutes entières et sans compter mises au service de la plus noble et de la plus généreuse des causes.»

Le nom de Marie DOUCET figure sur le monument aux morts de la paroisse Saint-Bruno situé dans le chœur de l'église, qui prégise qu'elle fut une infirmière de la S.S.B.M.

Accusé de réception en préfecture 038-213805633-20200916-2020-091-DE Date de télétransmission Conseil Municipal du merchadi de réeptembre 2020 e : 29209/2020

(Société de Secours aux Blessés Militaires). Malgré son sacrifice au service de notre pays, Marie Doucet n'est pas reconnue « morte pour la France ».

Afin de rendre hommage au parcours remarquable de cette femme et à travers elle à toutes celles qui soignèrent les corps et les âmes au cœur de la Grande Guerre, il est proposé au Conseil municipal de dénommer le parvis réhabilité devant le lycée Ferdinand BUISSON « Parvis Marie DOUCET ».

PROPOSITION:

Vu l'avis favorable de la Commission Associative, Culturelle et Sportive du 03/09/2020,

Vu l'avis de la Commission Finances, Administration Générale, Commerces et Sécurité du 07/09/2020,

Le rapporteur propose au Conseil municipal:

- d'approuver la dénomination et la mise en place d'une plaque toponymique sur le parvis du lycée Ferdinand Buisson au nom de Marie DOUCET.

DECISION: La proposition est ADOPTEE à l'UNANIMITE (34 POUR) - C. BADREDDINE absent au moment du vote

AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Pour le maire et par délégation, Le président de séance,

Yves ALLARDIN 1^{er} adjoint